

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

---

**1. IDENTIFICATION NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE :**

1-800-535-5053 (Infotrac)

Appellation commerciale : Spear-Lep PCP# 34678

Principe actif : GS-omega/kappa-HxTx-Hv1a

Autres moyens d'identification : N° d'identification EPA 88847-6

Usage recommandé : Insecticide biologique

**FABRICANT :**

Vestaron Corporation  
4025 Stirrup Creek Drive, Suite 400  
Durham, NC 27703  
919-694-1022

**DISTRIBUTÉ PAR :**

Plant Products Inc.  
50 Hazelton St.  
Leamington, ON N8H 3W1, Canada  
519-326-9037

---

**2. IDENTIFICATION DES RISQUES**

Catégorisation des risques : Catégorie 4, toxicité aiguë - Inhalation

Mention d'avertissement : Avertissement

Mentions de danger : Nocif en cas d'inhalation

Mises en garde :

Prévention : Éviter de respirer les brumes ou vapeurs. Utiliser le produit seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.

Intervention : En cas d'inhalation : Amener la personne à l'air frais et s'assurer qu'elle puisse respirer aisément.

Appeler un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

Autres dangers : Aucune connue



### 3. COMPOSITION ET RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

COMPONSANT	Numéro CAS	% (poids/poids)
GS-omega/kappa-Hxtx-Hv1a	2307677-15-0	2,0
1,2-benzisothiazolin-3-one	2634-33-5	0,028

### 4. PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion**, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin afin d'obtenir des conseils de traitement. Si la personne peut avaler, lui faire boire à petites gorgées un verre d'eau. Ne pas faire vomir à moins d'une indication de le faire par un centre antipoison ou un médecin. Ne rien faire avaler à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin afin d'obtenir des conseils de traitement.

**En cas d'inhalation**, amener la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis effectuer les manœuvres de respiration artificielle, préférablement par bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin afin d'obtenir des conseils de traitement additionnels.

**En cas de contact avec les yeux**, garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15 à 20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin afin d'obtenir des conseils de traitement.

Emportez le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'homologation du produit antiparasitaire avec vous lorsque vous consultez un médecin.

### 5. LUTTE CONTRE LES INCENDIES

**MOYENS D'EXTINCTION** : Toutes les méthodes. Par contre, le produit est ininflammable.

**DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DU PRODUIT CHIMIQUE** : Aucun connu

**ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION SPÉCIAUX ET PRÉCAUTIONS SPÉCIALES** :  
Aucun connu

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT OU DE FUITE

**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET CONSIGNES D'URGENCE**

**PROCÉDURES** : Laver la zone du déversement.

**PRÉCAUTIONS POUR L'ENVIRONNEMENT** : Produit non classé comme dangereux pour l'environnement. Éviter le plus possible les déversements.

**MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR LE CONFINEMENT ET LE NETTOYAGE** :  
Récupérer le produit et le mettre dans un contenant approprié pour la mise au rebut.

## 7. MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

Conserver ce produit à l'écart des denrées alimentaires ou des aliments pour animaux. Conserver le produit dans le contenant d'origine à température ambiante jusqu'à un an. Ne pas laisser le produit geler. Utiliser le produit en entier après l'ouverture du contenant. Ne pas conserver le contenant entamé pour une utilisation ultérieure. Ne pas contaminer l'eau ni les aliments destinés à la consommation humaine ou animale lors du stockage ou de l'élimination du produit.

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

LIMITES D'EXPOSITION : Ce produit NE CONTIENT PAS de substances avec des pourcentages de limite d'exposition (PEL), des valeurs limites d'exposition recommandées par l'ACGIH et des valeurs limites d'exposition (TLV).

MESURES DE PRÉVENTION TECHNIQUES : Utiliser le produit à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré. Appliquer de bonnes pratiques générales d'hygiène industrielle.

PROTECTION INDIVIDUELLE : Porter des gants étanches, des vêtements de protection et des lunettes de protection.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE : Liquide brun

SEUIL DE PERCEPTION DE L'ODEUR :

Non déterminé TAUX D'ÉVAPORATION :

Non déterminé PRESSION DE VAPEUR :

Non déterminée DENSITÉ RELATIVE : 1,03 g/ml

HYDROSOLUBILITÉ : Soluble LIMITE

D'INFLAMMABILITÉ : Non déterminée

POINT D'AUTO-INFLAMMATION : Non

déterminé COEFFICIENT DE PARTAGE :

Non déterminé

ODEUR : Levure

POINT D'ÉCLAIR : Non déterminé

INFLAMMABILITÉ : Ininflammable

POINT DE FUSION : Non déterminé

POINT D'ÉBULLITION : Non

déterminé DENSITÉ DE VAPEUR :

Non déterminée VISCOSITÉ : 1,6 cs (20 °C)

pH : 4,5-6,0 (2 % V/V)

TEMPÉRATURE DE

DÉGRADATION : Non déterminée

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ : Non réactif

STABILITÉ : Stable dans les conditions d'entreposages recommandées.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE : Ne se produit pas.

CONDITIONS À ÉVITER : Aucune donnée disponible.

INCOMPATIBILITÉ : Aucune donnée disponible.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION THERMIQUES DANGEREUX : Aucun connu

---

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RENSEIGNEMENTS SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES : Inhalation, contact avec la peau, contact avec les yeux, ingestion.

**EFFETS AIGUS POSSIBLES SUR LA SANTÉ :**

INHALATION : Peut être nocif si inhalé.

CONTACT AVEC LES YEUX : Irritation possible.

CONTACT AVEC LA PEAU : Irritation possible en cas de contact prolongé.

INGESTION : Douleur possible dans l'œsophage et l'estomac, symptômes gastro-intestinaux.

**EFFETS CHRONIQUES POSSIBLES SUR LA SANTÉ : Aucun connu****RENSEIGNEMENTS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES**

TOXICITÉ AIGUË : Orale >5 000 mg/kg, dermale >5 000 mg/kg, par inhalation > 2,05 mg/L. Aucun décès rapporté à ces taux.

IRRITATION CUTANÉE : N'est pas un allergène.

IRRITATION OCULAIRE : Cause une irritation initiale légère des yeux.

SENSIBILISATION : N'est pas un allergène cutané.

MUTAGÉNICITÉ : N'est pas un agent mutagène.

CANCÉROGÉNICITÉ : Aucun ingrédient n'est répertorié par le NTP, l'OSHA ou l'ACGIH comme étant cancérigène.

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION : Aucun effet toxique sur la reproduction.

TÉRATOGENICITÉ : N'est pas un agent tératogène.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES : Aucun effet indésirable.

---

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Les données présentées ci-dessous sont basées sur les résultats pour (VST-006325 TGAI).

LC50, poisson : >100 mg p.a./L (durée d'exposition de 96 h; espèce *Oncorhynchus mykiss*)

EC50, daphnie: >1 000 mg p.a./L (durée d'exposition de 48 h; espèce *Daphnia magna*)

LD50, volaille >2 000 mg/kg-mc (durée d'exposition 14 j; espèce *Colinus virginianus*)

LD50, abeille mellifère, voie orale : > 100 ug p.a./abeille (durée d'exposition 48 h; espèce *Apis mellifera*)

LD50, abeille mellifère, contact : > 25 ug p.a./abeille (durée d'exposition 48 h; espèce *Apis mellifera*)

---

## 13. LES CONSIDÉRATIONS À PRENDRE EN COMPTE POUR L'ÉLIMINATION DES MATIÈRES DANGEREUSES

**Contenants recyclables :**

NE PAS RÉUTILISER ce contenant à quelques fins que ce soit. Ce contenant est recyclable et doit être jeté dans un site de collecte de contenants. Communiquer avec votre distributeur ou revendeur local, ou votre municipalité, pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'apporter le contenant au site de collecte :

1. Rincer trois fois ou sous pression le contenant vide. Ajouter le liquide de rinçage à la bouillie de pulvérisation dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide et rincé inutilisable.

S'il n'y a pas de site de collecte de contenants dans votre région, éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.

**Contenants récupérables :**

NE PAS RÉUTILISER ce contenant à quelques fins que ce soit. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou revendeur).

**Contenants réutilisables :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou revendeur). Il doit être rempli par le distributeur ou le revendeur avec le même produit. Ne pas réutiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour de plus amples renseignements sur l'élimination du produit non utilisé ou indésirable, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de réglementation provincial. En cas de déversement, communiquer avec le fabricant et l'organisme de réglementation provincial pour le nettoyage.

---

## 14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

**DOT :** N'entre pas dans la catégorie des marchandises dangereuses.

**IATA :** N'entre pas dans la catégorie des marchandises dangereuses.

**IMDG :** N'entre pas dans la catégorie des marchandises dangereuses.

---

## 15. RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT : 34678 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Ce produit antiparasitaire doit être utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette.

L'utilisation de ce produit d'une manière non conforme au mode d'emploi figurant sur l'étiquette constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

### AVERTISSEMENT – IRRITANT CUTANÉ

Nocif en cas d'absorption par la peau. Cause une irritation modérée des yeux.

· **SARA Title III**

· **Section 355 (substances extrêmement dangereuses) :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **Section 313 (listes de produits chimiques toxiques spécifiques) :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **TSCA (*Toxic Substances Control Act*) :**

Ce produit contient une ou des substances chimiques répertoriées ou exemptées des exigences de l'inventaire TSCA de l'EPA.

**Proposition 65**

· **Produits chimiques réputés cancérigènes :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **Produits chimiques réputés être toxiques pour la reproduction chez les femmes :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **Produits chimiques réputés être toxiques pour la reproduction chez les hommes :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **Produits chimiques réputés être toxiques pour le développement :**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

**Catégories de cancérogénéicité**

· **EPA (Environmental Protection Agency)**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **TLV (valeurs limites d'expositions établies par l'ACGIH)**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

· **Évaluation de la sécurité chimique :** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée.

Ces renseignements sont basés sur nos connaissances actuelles. Cela ne constitue toutefois pas une garantie pour les caractéristiques spécifiques du produit et n'établit pas de relation contractuelle valable en droit.

---

## 16. AUTRES RENSEIGNEMENTS

Préparée conformément à la norme (américaine) de communication des risques (29 CFR 1910.1200)

Prévaut sur la version : S.O.